
L'Ambiguïté de l'aventure démocratique des femmes algériennes

Selima Ghezali

Décembre 2004

L'Ifri est, en France, le principal centre indépendant de recherche, d'information et de débat sur les grandes questions internationales. Créé en 1979 par Thierry de Montbrial, l'Ifri est une association reconnue d'utilité publique (loi de 1901). Il n'est soumis à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux.

Les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que la responsabilité des auteurs.

©Ifri, 2004 - www.ifri.org

Institut français des relations internationales
27 rue de la Procession - 75740 Paris Cedex 15 - France
Tél. : 33 (0)1 40 61 60 00 - Fax: 33 (0)1 40 61 60 60

L'Ambiguïté de l'aventure démocratique des femmes algériennes

Selima Ghezali

En Algérie, le discours sur les femmes, plus que tout autre, est trop souvent porteur d'une charge émotionnelle et affective qui confine au fantasme. Qu'il s'agisse du discours conservateur, islamiste ou moderniste, pour tous, les femmes sont cette digue que l'on voudrait élever devant l'avancée de l'adversaire mais dont on ne se soucie pas davantage. On retrouve alors dans les attitudes des uns et des autres, par delà les proclamations de principe, un même mépris de cet « autre » irréductible dont la seule valeur reconnue est d'ordre instrumental. Dans une société qui n'a toujours pas réglé la question du pouvoir, du droit et plus largement des modalités de coexistence pacifique, les femmes ne sont convoquées que comme auxiliaires dans la guerre menée à l'autre et à ses femmes. Comment dès lors identifier les politiques et les attitudes véritablement porteuses de transformations positives sur le statut des femmes dans la société ?

Les femmes algériennes sont-elles ces héroïnes révolutionnaires de la lutte pour l'indépendance nationale que célèbre le discours officiel depuis 1962 ? Sont-elles les héroïnes de la lutte contre le terrorisme mises à l'honneur par le discours des « démocrates » algériens ou ces martyres de la foi devant lesquelles s'incline parfois le discours islamiste ?

Indéniablement cantonnées dans un statut d'infériorité par rapport aux hommes à travers le code de la famille, les algériennes sont également marginalisées politiquement par une représentation purement symbolique au niveau institutionnel, économiquement avec un taux de participation à l'économie formelle de l'ordre de 4 % et livrées à de multiples violences dans la vie quotidienne qui vont de la violence domestique à la répression, quand elles ne sont pas livrées à la terreur des groupes armés ou à celle des lynchages qui tendent à dangereusement se banaliser.

L'intervention des algériennes sur la scène publique après l'indépendance puis après octobre 1988 a-t-elle eu une influence notable sur cette dernière et y a-t-il eu en retour l'élaboration d'une stratégie ou de stratégies destinées à changer leur condition ?

Selima Ghezali, journaliste, est algérienne.

Le pouvoir algérien, qui est à la fois responsable du contenu du code de la famille adopté en 1984 par une assemblée FLN (Front de libération nationale), et d'une politique de scolarisation massive et de santé publique dont les femmes ont indéniablement bénéficié (dans les années 1970 et 1980 du moins), est-il idéologiquement réfractaire à l'émancipation des femmes ou bien obéit-il à des considérations d'équilibres politiques plus larges dans lesquelles les femmes n'ont qu'une valeur instrumentale ?

Les islamistes, en dépit de leur discours violemment hostile à l'émancipation féminine, sont-ils, à l'égard des femmes, porteurs de pratiques politiques différentes des autres, pratiques qui expliqueraient leur succès auprès d'une importante partie de la population féminine ? Les féministes sont-elles des « féministes idéologiques », c'est-à-dire porteuses d'une réflexion et de pratiques politiques hostiles à la domination patriarcale et au machisme omniprésent ou plutôt des appendices plus ou moins autonomes des divers groupes politiques ? Enfin est-il honnêtement possible de répondre à toutes ces questions aujourd'hui ?

Comment approcher la question ?

Pour approcher cette question particulièrement parasitée de l'évolution de la condition des femmes dans l'histoire récente de l'Algérie, nous avons fait nôtres les inquiétudes exprimées par nombre d'intellectuels algériens au lendemain de l'explosion populaire d'octobre 1988 et leur souci de s'inscrire « au-delà des contraintes d'ordre théorique, des certitudes dogmatiques des discours officiels, des tabous, des interdits, des silences et des oublis que ces discours véhiculent¹ ».

Par dessus tout, octobre 1988, suivi de la « déferlante islamiste », fût le révélateur d'une méconnaissance de la société algérienne (mais également du pouvoir en place) par ceux-là (et celles-là) mêmes qui se voulaient les principaux acteurs et articulateurs du changement. Tout le discours officiel sur les avancées de la modernité en Algérie depuis la guerre d'indépendance se trouva brutalement battu en brèche par l'irruption des « classes dangereuses », sur la scène publique, porteuses d'un discours violemment opposé à tous les symboles de cette modernité. Comment, dès lors, entreprendre de rendre compte des faits sociaux et des logiques qui les sous-tendent sans « appeler à une critique radicale et sans complaisance vis-à-vis de tous les discours instrumentalisés soit par l'Etat, soit par les partis, soit par la religion² ». Cette critique radicale ne sera pas chose aisée quand il s'agira de parler des femmes, tant seront violents les antagonismes et puissants les mythes en présence.

¹ Lettre de la rédaction de *Naqd, Revue d'études et de critique sociale*, n°10, 1996-1997.

² *Id.*

La crise multiforme qui frappe l'ensemble du monde arabe – « croissance en panne, idéologie marquée par le doute, mutations sociales connaissant des enfantements mouvementés et tourmentés, creusement des inégalités extension du champ de la marginalité et explosions sociales, aggravation enfin des formes de dépendance vis-à-vis des puissances extérieures³ » – a connu ses développements les plus extrêmes en Algérie.

La parole s'en trouva indéniablement affectée. Au silence contraint des un(e)s, dans une société où la sanction de la divergence pouvait être l'élimination physique, s'est ajoutée la persistance de la propension à la « fonctionnarisation » des esprits : « [...] L'illusion ici a été de croire en une possible tendance à l'autonomisation des instruits vis-à-vis des pouvoirs et un recentrage sur les préoccupations de la société, croire que la société (entendue comme société civile) allait peser d'un poids presque aussi lourd que les appareils de l'Etat. En fait, le penchant pour la fonction d'auxiliaire du politique est resté de mise⁴. » Cette situation globale a entraîné une confusion dans les esprits qui n'a bien évidemment pas épargné le discours sur les femmes.

En fait, l'inexistence d'un espace public sécurisé rendant possible l'autonomie des « producteurs de sens » avait, dès le départ, largement obéré les possibilités d'une analyse et d'un discours sur la société susceptibles de déboucher sur un débat ayant prise sur cette dernière. Or il y a « [...] nécessité en politique de liens, d'obligations, de lois, de constitutions qui dérivent de la faculté de promettre et de tenir ses promesses. D'autre part un Etat où les citoyens ne communiquent pas entre eux n'est rien d'autre qu'un régime tyrannique⁵. »

Ni promesses tenues, ni communication entre citoyens n'ont permis aux Algérien(ne)s de se saisir de la parole et de la citoyenneté pour investir la politique en acteurs libres de décider de leur destin. Tout se passe en Algérie comme si les pièces de plusieurs puzzles avaient été mélangées rendant le travail de reconstitution de la moindre figure cohérente quasiment impossible. Dans ce foisonnement de discours contradictoires tenus par les femmes ou sur les femmes nous avons opté pour la mise en évidence de certaines contradictions du discours officiel car elles nous semblent révélatrices du malaise qui n'a cessé d'accompagner l'évolution des femmes algériennes et qui se tient aujourd'hui encore comme une épée de Damoclès au-dessus de leur tête, menaçant en permanence la moindre avancée.

³ Lettre de la rédaction de *Naqd, Revue d'études et de critique sociale*, n°10, 1996-1997.

⁴ *Id.*

⁵ S. Courtine-Denamy, *Hannah Arendt*, Paris, Hachette, 1997.

La participation à la guerre comme mythe fondateur

Texte politique fondateur de la révolution algérienne, la plateforme de la Soummam, adoptée en pleine guerre le 20 août 1956, consacre un paragraphe aux femmes. « Nous saluons avec émotion, avec admiration, l'exaltant courage révolutionnaire des jeunes filles et des jeunes femmes, des épouses et des mères, de toutes nos sœurs "moudjahidate" qui participent activement, et parfois les armes à la main, à la lutte sacrée pour la libération de la patrie. » Cette déclaration, qui fut souvent reprise pour illustrer la dimension libératrice de l'engagement des femmes dans la lutte pour l'indépendance nationale, est, au niveau des textes du moins, l'acte de naissance de la reconnaissance politique des femmes par la direction révolutionnaire.

Hormis ce passage, il ne sera nulle part fait mention de mesures à même de renforcer cette participation des femmes, pas plus qu'il ne sera question de leur intégration ou de leur promotion au sein des structures de commandement. Aucune femme ne figura sur la liste des délégués participant au congrès de la Soummam. Cette reconnaissance allait pourtant ouvrir une longue carrière à un mythe qui trouvera unes de ses expressions les plus enthousiastes dans la fameuse phrase de Franz Fanon : « La femme pour le mariage a fait place à la femme pour l'action⁶. »

D'autres textes officiels algériens viendront par la suite illustrer et préciser cette première et timide tonalité émancipatrice, notamment le « programme de Tripoli » élaboré à la veille de l'indépendance : « La participation de la femme algérienne à la lutte de libération a créé les conditions favorables pour briser le joug séculaire qui pesait sur elle et l'associer d'une manière pleine et entière à la gestion des affaires publiques et au développement du pays. Le parti doit supprimer tous les freins à l'évolution de la femme et à son épanouissement et appuyer l'action des organisations féminines. Il existe dans notre société une mentalité négative quant au rôle de la femme. Sous des formes diverses, tout contribue à répandre l'idée de son infériorité.

« Les femmes elles- mêmes sont imprégnées de cette mentalité séculaire. Le parti ne peut aller de l'avant sans soutenir une lutte permanente contre les préjugés sociaux et les conceptions rétrogrades. Dans ce domaine, le parti ne peut se limiter à de simples affirmations, mais doit rendre irréversible une évolution inscrite dans les faits en donnant aux femmes des responsabilités en son sein. Mais aujourd'hui encore, le poids du passé risque

⁶ F. Fanon, *L'An V de la révolution algérienne*, Paris, Maspero, 1959.

de freiner l'évolution dans ce sens. Il faut réaffirmer ces principes essentiels qui guideront l'action du parti dans ce domaine, cette action devant nécessairement être longue, étant donné le niveau actuel de la société algérienne.

L'égalité de la femme et de l'homme doit s'inscrire dans les faits. La femme algérienne doit pouvoir participer effectivement à l'action politique et à la construction du socialisme en militant dans les rangs du parti et des organisations nationales et en y assumant des responsabilités. Elle doit pouvoir mettre de même son énergie au service du pays en participant à l'activité économique, assurant ainsi par le travail sa véritable promotion. »

Il semble à ce moment acquis que l'émancipation de la patrie du joug colonial allait inscrire dans une dynamique libératrice les relations à l'intérieur de la société notamment en ce qui concerne les rapports entre les sexes. De la « Plateforme de la révolution algérienne » à la Déclaration universelle des droits de l'homme, les textes semblent baliser la marche irréversible des Algériennes vers l'égalité. La Constitution algérienne de 1963 se réfère à ce propos de manière explicite à la Déclaration universelle des droits de l'homme. « Tous les citoyens des deux sexes ont les mêmes droits et les mêmes devoirs » (article 12). Si les textes ultérieurs, charte nationale et diverses constitutions, se garderont bien d'être aussi explicites, c'est indéniablement avec les projets successifs de statut personnel que sera enregistré le recul le plus flagrant.

C'est l'entrave à cette marche vers l'égalité (dans les textes) par la codification des relations familiales que les femmes dénonceront sans cesse en recourant à la *légitimité historique*. Réunis dans une coordination inédite les 30 novembre et 1^{er} décembre 1989 à Alger, une vingtaine d'associations de femmes, des collectifs d'étudiantes, des groupes de moudjahidate et des indépendantes issues des diverses mobilisations de femmes depuis l'indépendance déclarent dans le préambule de leur plateforme d'action :

« [...] Des révoltes sporadiques aux mouvements actifs de refus jusqu'à l'organisation collective, la lutte des femmes a toujours existé, sous différentes formes et le combat est permanent.

« – Avant la guerre de libération, à travers l'Association des femmes musulmanes d'Algérie et l'Union des femmes d'Algérie.

« – Pendant la guerre de libération, participation effective et multiforme des moudjahidate et de toutes les femmes qui, dans l'anonymat, ont marqué de manière décisive le cours de l'Histoire, particulièrement lors des manifestations du 11 décembre 1960.

« – Au lendemain de l'Indépendance, les revendications des femmes contre la mise en place du code de la famille se justifiaient par cette *légitimité historique*. »

Cette reprise par les femmes du concept de légitimité historique (et/ou révolutionnaire) qui imprègne le discours politique du pouvoir est une entorse majeure à ce que fut dans les faits le rôle des femmes ; de plus, elle fait l'impasse sur la distance constante que le pouvoir algérien a maintenu entre son discours et ses pratiques dans tout ce qui touche à la politique et à l'organisation des rapports à l'intérieur de la société. Or la société algérienne ne semble pas avoir encore apuré le contentieux historique résidant dans le monstrueux hiatus qui, dès les débuts de la guerre, s'est glissé entre les discours et les pratiques auxquelles ils renvoient. Tant qu'il en sera ainsi, l'ensemble de la société continuera à piétiner et à voir les archaïsmes violents triompher sans fin.

Dans la pratique, non seulement les femmes représenteront à peine 3 % du fichier officiel des moudjahidines⁷, mais ces dernières ne cesseront de se trouver confrontées à un conservatisme des plus tenaces. Cantonnement des femmes à des tâches subalternes pendant la guerre – « Au maquis, 42 % d'entre elles auraient été des infirmières, 44 % des cuisinières et blanchisseuses [...] Sont dévolues aux femmes les tâches de ravitaillement, d'hébergement et d'entretien des combattants⁸ » –, mais également pratiques ségrégationnistes et rigorisme moral seront au programme des maquis. De même, ainsi que l'écrit Djamilia Amrane, la participation des femmes à la révolution ne répondait à aucune politique de recrutement systématique mais elle se fit « spontanément, dans le feu de l'action⁹ ». Par ailleurs, quand la stratégie coloniale voulu, en 1958, jouer l'émancipation des femmes, dans une tentative d'instrumentalisation évidente contre l'extension de l'adhésion à la lutte d'indépendance, la riposte du commandement de l'Armée de libération nationale (ALN) se fit dans des termes fortement empreints de la rhétorique des islamistes d'aujourd'hui, avec notamment la glorification des traditions et des femmes au foyer comme garantes de l'intégrité communautaire. Il eût pourtant été aisé à l'époque de démontrer comment l'attitude de l'administration coloniale à l'égard des femmes avait correspondu à un cantonnement dans les limites du « statut musulman » et combien l'impact de sa politique d'exploitation avait été désastreuse pour les femmes autant que pour les hommes : exclusion, analphabétisme, précarité, manque de soins, mortalité.

Les raisons pour lesquelles le commandement des wilayas opta pour un discours communautariste sont très certainement multiples et complexes ; elles renvoient néanmoins

⁷ G. Meynier, *Histoire intérieure du FLN 1954-1962*, Paris, Fayard, 2002.

⁸ *Id.*, p. 226.

⁹ A. Djamilia, *Les Femmes algériennes dans la guerre*, Paris, Plon, 1991, p. 247.

à un fonds idéologique qui ne cessera d'être sollicité à chaque fois qu'il sera question des femmes.

« [...] fin 1958, une directive de quatre pages intitulée "Propagande ennemie vis-à-vis de la femme – Contre-propagande de l'ALN" définit les termes d'une contre-offensive. Dans toutes les wilayas, des proclamations furent adressées aux Algériennes. En 1959, l'une d'elles disait dans la wilaya 4 :

« Algérienne [...] ! Par dessus les montagnes, les vallées et les torrents, tes sœurs du maquis te clament cet appel [...] Rejette avec mépris les sollicitations hypocrites des colonialistes qui voudraient, sous le couvert d'une "émancipation" anonyme, de dépersonnalisation, te couper de nous, te couper de ton peuple, te dénaturer, tuer ton âme, ton honneur ! Ne trahis pas l'idéal national pour lequel sont tombés tant d'Algériens et d'Algériennes. Ne trahis pas cette patrie bien-aimée, son drapeau, son histoire et sa civilisation ; les trahir, c'est te trahir toi-même, les renier c'est te renier toi-même, te dessécher, t'avilir, te vouer au déshonneur, au mépris et à la colère du peuple et des générations futures » ...

Plus communautairement machiste encore, au même moment, une semblable proclamation de la wilaya 2 « brode anxieusement sur les Françaises sans voile, hantant les dancings et les spectacles, comme Mlles Sid Cara et Kebtani "et autres traîtresses de la religion et de la patrie" : de tels modèles pour les musulmanes ne peuvent qu'inciter "son armée [celle de la France] dépravée à attaquer ton honneur, à te détourner de la participation à la libération de ton pays, de ton soutien à ton gouvernement, ton Front et ton armée afin d'empêcher d'assumer ta responsabilité vitale : c'est-à-dire gérer les affaires de ton foyer qui est la première école où se forme l'amour et la quiétude [...] Algériennes ! Vos sœurs et vos frères vous conseillent de rejeter à sa face ces libertés trompeuses et de fournir aux militantes et militants du FLN les noms des traîtresses qui espionnent et propagent la politique de l'ennemi¹⁰. »

On comprend en exhumant les textes que, face à l'agression coloniale, si la plateforme de la Soummam salue le courage des moudjahidate engagées dans le combat patriotique, c'est bien la gestion des affaires du foyer qui demeure la *fonction vitale* de l'Algérienne. La tonalité particulièrement conservatrice et inquisitoriale des termes de la riposte résonne de manière inquiétante à la lumière du présent.

¹⁰ G. Meynier, *op. cit.* [7], p. 226.

Pourtant, le plus troublant ne se situe même pas là mais dans la concomitance de discours totalement contradictoires car, au moment même où ces proclamations étaient faites sur le terrain, l'organe officiel du FLN, *El Moudjahid*, publiait un article qui insistait sur le rôle politique des femmes : « [...] Les femmes n'ont jamais été tenues à l'écart des réunions politiques. Elles participaient activement aux conférences tenues par les commissaires politiques. Bien plus, je connais des douars où ce sont des militantes qui ont été élues présidentes d'assemblée du peuple, donc des chefs de douar. Ceci vous montre bien les bouleversements extraordinaires apportés par notre révolution¹¹. »

Ce double discours de la direction de la révolution à l'égard des femmes, s'il répond à la double exigence d'affirmer une *authenticité islamique* face à la dépersonnalisation coloniale afin de mobiliser à l'intérieur tout en se présentant sous les traits d'une *révolution progressiste* aux yeux de l'extérieur, permettra de cultiver tous les amalgames. Il est vrai du reste que ce double langage ne concerne pas que le statut des femmes mais également tout ce qui a trait à l'organisation des pouvoirs. Les textes fondamentaux ne seront pas toujours mis en application en Algérie, leur violation ou leur mise à l'écart, de la plateforme de la Soummam à la Constitution de 1989, sera plutôt la règle. Le silence des femmes sur cette violence, de même que sur la pratique des assassinats politiques et des règlements de comptes, est significatif d'un alignement sur le discours officiel qui se servira régulièrement d'elles comme alibi tour à tour révolutionnaire, socialiste, moderniste, démocrate, etc.

Il n'en demeure pas moins que de formidables avancées ont été enregistrées par les femmes à l'indépendance en termes de scolarisation, de santé publique et d'accès au travail salarié. Prises dans la nasse du discours officiel qui tantôt les inscrit dans un projet libérateur et tantôt les enferme dans la célébration démagogique des traditions, les femmes oscillent sans cesse entre le discours de légitimation du pouvoir et la dénonciation des archaïsmes dont il est lui-même porteur mais qu'elles attribueront toujours aux « forces rétrogrades qui utilisent la religion à des fins politique ». Coincées entre les pesanteurs sociales dont elles subissent le poids étouffant et la rhétorique officielle, les femmes choisiront toujours, même si elles ne l'avouent pas, de s'aligner sur le pouvoir plutôt que de prendre le risque d'affronter la société. Ce comportement contradictoire n'est du reste pas le propre des femmes dans les années suivant l'indépendance : « Au plan du consensus national, on peut dire qu'il y a une prise de conscience de la communauté dans son ensemble qui apporte son soutien au pouvoir dans ses entreprises d'édification nationale. Mais, au plan des institutions, il semble

¹¹ *El-Moudjahid*, n° 41, 10 mai 1959, cité par A. Mandouze, *La Révolution algérienne par les textes*, Paris, Maspéro, 1961, p. 107.

que l'utilisation des nouveaux rouages mis en place [...] ne soient pas encore entrés dans les mœurs pour un certain nombre de citoyens, tout comme pour les citoyennes. Aussi nombreux sont ceux qui en restent aux liaisons traditionnelles par relations ou liens de parenté ou se confinent dans l'isolement¹². »

La société, d'abord rétive puis déçue, s'investira dans ses liaisons traditionnelles et dans les mosquées dans un mouvement qui ira en s'amplifiant au rythme des échecs du développement pour aboutir à la contestation radicale de la légitimité du système après octobre 1988. « Les réalisations des politiques de développement n'ont pas été à la hauteur des espérances de la décolonisation. [...] Cela a créé des mécontentements et des frustrations dont l'accumulation provoque une véritable rupture entre l'Etat et la société. Les franges de la société qui n'ont plus rien à attendre d'un Etat à leurs yeux accaparé par des féodalités modernes substituant à la morale prêchée dans les chartes nationales le népotisme, le clientélisme et le régionalisme, en viennent à se tourner vers la religion qui se trouve une fois de plus sollicitée pour fournir un idéal de justice et d'égalité au nom duquel se trouve sévèrement jugée l'inconduite des dirigeants¹³. »

Les femmes engagées dans un processus de rupture avec la tradition se révéleront impuissantes à inscrire ce processus dans des formes extérieures à l'Etat et à ses institutions sans pour autant avoir réussi à investir de manière significative ces dernières. Le discours des plus radicales n'ayant aucune chance de déboucher sur un large mouvement social pèsera néanmoins sur l'orientation ultérieure de l'ensemble du mouvement des femmes en procédant à la « captation idéologique » de ce dernier. « Ce féminisme des années 1970 permet à la génération qui, tournant le dos aux traditions, s'est lancée dans les études, le travail salarié et les relations égalitaires avec les hommes, d'exprimer sa désillusion. Les coupables ? Pêle-mêle : les hommes, le "système", les idéologies, la religion, les traditions [...]»¹⁴. »

Cette attaque en règle de l'idéologie patriarcale de la part d'un féminisme qui reprend à son compte le discours de légitimation du pouvoir en place – légitimité historique, socialisme, modernité, etc. – tout en dénonçant ses limites, masque mal l'inconfort de la situation : « Les femmes présentes à la rencontre dénoncent leur oppression qui s'exprime dans différents domaines tant sur le plan socio-économique, politique qu'idéologique (travail, école, instances politiques et mass-médias...). Elles dénoncent également l'infamie du code de la famille qui

¹² H. Vandeveld-Daillière, *Femmes algériennes à travers la condition féminine dans le constantinois depuis l'indépendance*, Alger, Office des presses universitaires, p. 419.

¹³ S. Sellam, *Entre musulman aujourd'hui*, Paris, Nouvelle cité, 1989.

institutionnalise la minorité à vie des femmes¹⁵. » Au moment où, après l'explosion de 1988, des pans entiers de la société se démarquent de manière radicale du pouvoir, les femmes, qui vont de manière sensible et inédite investir massivement le créneau de la contestation publique, se trouveront elles-mêmes contestées dans leur aspiration à l'égalité.

« Avec l'accélération de l'Histoire au xx^e siècle et surtout par suite du rejet du colonialisme et de l'accession à l'Indépendance, les valeurs admises et les normes sociales qui contraignaient l'individu à une certaine règle de conduite ont perdu de leur signification, tandis que les nouvelles règles ne sont que partiellement établies. [...] Dans ce système socio-culturel instable, les femmes ayant déjà accès à la modernité se trouvent prises entre des exigences contradictoires. [...] ce problème, lié aux mutations en cours, affleure sans cesse au niveau politique car c'est un changement de la société globale qui est requis, d'autant plus que l'intégration partielle d'une fraction de la population féminine à la société moderne risque de favoriser l'apparition d'un conflit social sous-jacent¹⁶. »

Ce conflit social sous-jacent dans les années 1970 va se manifester de manière violente après 1988 à travers la remise en cause de la modernité essentiellement dans ses manifestations favorables à l'émancipation féminine. L'affrontement entre les associations de femmes et les divers courants fondamentalistes qui auront réussi à capter une partie de la jeunesse et des pans entiers de la société, dont une proportion non négligeable de femmes, conduira les associations de femmes à demander la protection de l'Etat. Cette demande présentée sous la forme d'une mise en conformité des lois et des pratiques avec les textes fondamentaux, notamment l'article 28 de la Constitution de 1989 qui « consacre l'égalité des citoyens devant la loi sans discrimination de naissance, de race, de sexe, d'opinion » ou l'article 30 qui stipule : « Les institutions ont pour finalité d'assurer l'égalité en droits et devoirs de tous les citoyens et citoyennes en supprimant les obstacles qui entravent l'épanouissement de la personne humaine et empêchent la participation effective de tous à la vie politique, économique et culturelle. » Tout se passe, au moment où le régime est remis en cause dans ses fondements mêmes, comme s'il demeurait le seul destinataire possible du discours des femmes. La société dans son ensemble ne fait l'objet d'aucune interpellation comme si elle avait été définitivement contenue dans cette référence constante « aux pesanteurs sociales¹⁷ ». La société peut être l'objet mais non le destinataire du discours. Le

¹⁴ F. Talahite, « L'alibi féministe », *Mouvements*, « Algérie : le défi du dialogue », nov.-déc. 1998.

¹⁵ « Déclaration de la coordination nationale des associations féminines réunies le 30 novembre et le 1^{er} décembre 1989 à Alger », *Abécédaire des luttes des femmes, recueil de textes de la coordination des femmes*, Tizi-Ouzou, Association Tighri/Fondation Fatima Benosmane, 1992.

¹⁶ H. Vandeveld-Daillière, *op. cit.* [12], p. 40

¹⁷ Voir les déclarations des diverses associations de l'*Abécédaire des luttes des femmes, recueil de textes de la coordination des femmes*, Tizi-Ouzou, Association Tighri/Fondation Fatima Benosmane, 1992.

discours des islamistes est quant à lui, à l'inverse, totalement tourné vers l'interpellation de la société.

Une telle obstination dans la sollicitation d'un système chancelant et impopulaire exprime le désarroi des femmes devant le « retour du refoulé » des archaïsmes violents de la société et marque, entre autres, l'incapacité de penser l'altérité.

Des fondements de la légitimité à l'aliénation

En reprenant à leur compte le discours officiel sur la légitimité historique et révolutionnaire, les associations de femmes ont fait l'impasse sur une ambiguïté majeure touchant à la notion même de légitimité. Cette dernière ne fut jamais, aux yeux du pouvoir (mais pas seulement), le fruit d'un engagement politique inscrit dans les textes mais bien issue d'un rapport de forces sur le terrain de la violence ou dans la surenchère démagogique en direction des masses.

Cette question des fondements véritables de la légitimité du pouvoir n'ayant pas été soulevée dans l'appréhension de la condition des femmes, il restait à en soulever d'autres. « On peut se demander pourquoi cette lutte est si difficile dans un pays qui tire son prestige de la "libération", libération nationale vécue comme histoire toujours présente [...] il y a des raisons pour que toutes les libérations soient solidaires, mais souvent la libération (ou ce qui est vécu comme telle) dans un secteur de relations sociales s'accompagne du maintien de la répression dans un autre, voire de l'apparition d'une autre répression d'autant plus forte qu'elle est perçue comme naturelle ou pas perçue du tout¹⁸. »

Au rang des préoccupations qui ont intéressé les chercheurs, une étude fouillée et fort intéressante, publiée par Hélène Vanderveelde¹⁹, avance l'idée d'*aliénation*²⁰ des femmes dans la société algérienne. Dans la partie relative à la participation politique des femmes, H. Vanderveelde conclut à l'aliénation de l'ensemble des femmes par rapport au fonctionnement du système politique : « Cette aliénation se manifeste pour les "impuissantes" (1^{re} forme d'aliénation) par l'apathie politique, indifférence, inertie chez les plus ignorantes, soumission au destin et espoir en une justice dans l'Au-delà, ou encore par une conduite de conformisme et, pour les "révoltées" (2^e forme d'aliénation), moins

¹⁸ Voir l'article de J. Leca et A. Mahiou dans H. Vanderveelde-Daillière, *op. cit.* [12].

¹⁹ H. Vanderveelde-Daillière, *op. cit.* [12].

²⁰ Les politologues ont utilisé ce concept (aliénation) et l'ont clarifié en lui donnant un sens précis. D'après l'un d'eux, l'aliénation peut revêtir cinq formes différentes : impuissance (*powerless*), absence de signification

nombreuses mais plus dynamiques, par une lutte pour s'informer, avoir son mot à dire, participer [...] Cette lutte des femmes tend non pas au retrait, à l'opposition, à la dissidence mais à la participation [...] une participation qui se veut réelle et efficace. Alors que les femmes "impuissantes" laissent faire, se conforment aux normes de la société qui leur fixent des rôles de passivité, les "révoltées" refusent ce même conformisme au nom des droits qui leur ont été accordés officiellement et veulent entrer dans le système et non le contester²¹. »

On a souvent vu dans le comportement des femmes islamistes une forme indéniable d'aliénation politique mais cette dernière fut rarement évoquée pour désigner le comportement des moudjahidate et de celles qui s'inscrivent dans leur filiation symbolique. Pourtant, prise dans le sens d'une volonté de participation à un système politique qui les exclut, cette définition s'accorde aussi bien aux femmes représentées par les associations féminines qu'à celles qui s'inscrivent dans le mouvement islamiste. Ainsi dans le texte de la coordination nous pouvons lire : « Aujourd'hui, nous sommes confrontées à une remise en question systématique, organisée de nos droits constitutionnels élémentaires : à l'école, dans la rue, les lieux de culte, au travail, dans les foyers, à travers les médias. Cette remise en question est orchestrée par des forces qui utilisent la religion à des fins politiques. Ces forces usent de la violence guidée par l'obscurantisme et le fanatisme qui ne font que renforcer des pratiques sociales conservatrices [...] Les femmes sont également confrontées à une conspiration du silence de l'Etat, responsable de la codification de l'oppression des femmes et de l'émergence de ces forces obscurantistes. » Demander protection à celui-là même qu'elle dénoncent comme oppresseur et responsable de l'émergence « de ces forces obscurantistes » n'est pas le moindre des paradoxes et recouvre bon nombre des figures de l'aliénation politique.

L'appui de femmes issues des rangs de la coordination des femmes²² à l'arrêt du processus électoral en janvier 1992 et leur intégration dans un système politique qui, non seulement conjugue l'illégitimité aux violations massives des droits de l'homme²³, mais n'a jusqu'ici rien changé dans son attitude à l'égard des femmes, pose plus d'un problème.

La question de l'aliénation politique des femmes étant posée, même si c'est dans des termes différents, pour celles qui s'inscrivent dans la mouvance islamiste comme pour celles qui se revendiquent de la modernité, elle exigeait pour son dépassement l'épreuve d'une pluralité complexe dont le choc n'est pas sans rappeler la parabole de Kafka. « L'homme se tient sur

(*meaningless*), absence de règles de conduite (*normlessness*), isolement (*isolation*), être étranger à soi-même (*self-estrangement*). M. Seeman cité par H. Vandevelde-Daillière, *op. cit.* [12].

²¹ H. Vandevelde-Daillière, *op. cit.* [12], p. 343.

²² *Abécédaire des luttes des femmes*, *op. cit.* [17].

²³ Reporters sans frontières (coord.), *Algérie : le livre noir*, Paris, La Découverte, 2003.

une brèche, dans l'intervalle entre le passé révolu et l'avenir infigurable. Il ne peut s'y tenir que dans la mesure où il pense, brisant ainsi, par sa résistance aux forces du passé infini et du futur infini, le flux du temps indifférent. Chaque génération nouvelle, chaque homme nouveau doit redécouvrir laborieusement l'activité de pensée. Longtemps, pour ce faire, on put recourir à la tradition. Or nous vivons, à l'âge moderne, l'usure de la tradition, la crise de la culture. Il ne s'agit pas de renouer le fil rompu de la tradition, ni d'inventer quelque succédané ultramoderne, mais de savoir s'exercer à penser pour se mouvoir dans la brèche²⁴. »

Utilisée par Hannah Arendt pour illustrer un processus mental de dépassement de l'embarras philosophique par l'action, cette parabole nous semble à même de rendre compte de la difficile position dans laquelle se trouvent engagées les femmes qui ne peuvent faire l'économie d'une confrontation inévitable si elles aspirent à l'émancipation, au sens plein du terme, laquelle passe par la désaliénation politique.

Cette confrontation politique des femmes non seulement avec leurs adversaires mais également avec les limites de leurs propres pratiques et discours (et aussi les limites – et les ouvertures – du possible à un moment où l'histoire semble bégayer et où les repères se brouillent) s'est trouvée encore une fois contrariée par le renouvellement, imposé par le pouvoir, de la bipolarisation du champs politique.

Une bipolarisation désastreuse

L'émergence des femmes sur la scène publique dans une véritable pluralité d'attitudes et de discours au lendemain des émeutes d'octobre 1988 a été de trop courte durée pour permettre à la question de leur émancipation d'être posée dans des termes susceptibles de dépasser la bipolarisation islamistes/modernistes, qui va se substituer à celle antérieure de révolutionnaires/réactionnaires, qui avait elle-même remplacé l'antagonisme nationaliste/colonialiste. Or seul un tel dépassement serait susceptible d'introduire un saut qualitatif dans les pratiques politiques des femmes. Sur cette période cruciale qui va de 1988 à 1992, on ne peut que déplorer la trop forte charge partisane du déferlement activiste qui a propulsé au premier plan des militantes que l'expérience de la clandestinité ne destinaient pas à faire le meilleur usage qui soit de l'action publique.

Sur une question aussi centrale dans les diverses mobilisations de femmes que le code de la

²⁴ H. Arendt, *La Crise de la culture*, Paris, Gallimard, 1972 pour la traduction française.

famille, il y eut davantage de guerres des slogans faisant surtout fonction de label partisan (abrogation, amendements, lois civiles, charia, etc.)²⁵, prolongement des guerres entre appareils rivaux, inscrits parfois de surcroît dans des idéologies antagoniques, qu'une véritable volonté de faire avancer la condition des femmes dans la société²⁶.

Le divorce, la répudiation, la garde des enfants, le non-paiement des pensions alimentaires, les violences conjugales étaient pourtant de véritables problèmes de société posés à des milliers de familles qui auraient pu donner au débat un ancrage dans le réel capable de constituer à la fois un programme minimum des femmes et un dépassement des fixations identitaires. Il est vrai que la virulence du discours islamiste et quelques actes de violence avaient provoqué chez de nombreuses femmes un très fort sentiment de peur. Cette peur des islamistes apparaît très clairement à travers les déclarations et communiqués des différentes associations de femmes entre 1989 et 1991²⁷. Sentiment parfaitement compréhensible, la peur est néanmoins un mauvais conseiller politique et un obstacle certain à la prospection des divers possibles que peut engendrer une situation inédite.

« Pour tout homme qui a peur, "identifier" l'autre devient une nécessité vitale. Certaines situations nationales, comme par exemple celle de l'Algérie, sont devenues telles qu'il est devenu impossible d'identifier qui que ce soit [...] Là comme dans l'expérience schizophrénique, tout anonyme devient un persécuteur, là aussi je ne sais en m'adressant à l'autre s'il sera bien ou malveillant, s'il tiendra sa promesse. Dans une telle situation, le sujet soit s'annihiler [...], soit devient exclusivement préoccupé par la peur²⁸. »

La déclaration fort applaudie d'une militante de Constantine à la rencontre nationale des femmes le 30 novembre 1989²⁹ – « [...] si le code de la famille opprime les femmes, l'intégrisme les brûle ! » – qui a conclu son discours d'un magistral « Laïcité ! » scandé par toute la salle, illustre bien cette posture particulière où la peur devient motif supplémentaire à la réitération (entre soi et pour soi ?) d'un discours sans souci aucun d'efficacité.

Si, au niveau de certains articles de presse ou dans des revues spécialisées, il y eut durant ces trois années décisives (1989-1991) des analyses du contenu du code de la famille, pour ce qui est des débats publics, il fut davantage question de religion et de lois civiles, ce qui donnait lieu à des polémiques idéologiques que rien ne pouvait en l'état des lieux (et des

²⁵ *Abécédaire des luttes des femmes*, op. cit. [17].

²⁶ *Id.*

²⁷ *Id.*

²⁸ J. Naudin, « Du pareil au même », *Naqd. Revue d'études et de critique sociale*, n° 10, 1996-1997.

²⁹ Voir *Parcours maghrébins*, février 1990.

esprits) permettre de dépasser.

Pourtant, sur des questions comme le droit au travail ou le droit à l'éducation, l'enjeu fut immédiatement perçu comme vital par des femmes de tous âges et de divers milieux qui se sentirent menacées et se mobilisèrent non seulement à travers les associations mais également dans les syndicats professionnels ou étudiants. Ceci n'empêchait pas des femmes actives dans des associations caritatives islamistes de se joindre à une section syndicale féminine ou à une association de femmes non islamiste quand il s'est agi de défendre le droit au travail ou le droit aux études. L'exemple le plus visible de ces convergences possibles est donné par les enseignantes dont le travail s'est trouvé lourdement menacé par la réforme de l'enseignement telle que préconisée par les islamistes et leurs alliés à l'intérieur du syndicat des enseignants en 1989. Ce projet de réforme prônait :

- « – la suppression de la mixité ;
- la suppression des activités culturelles et leur remplacement par des activités domestiques pour les filles (cuisine, couture, etc.) ;
- la diminution du volume horaire des langues étrangères avec suppression du français ;
- la mise à la retraite proportionnelle des femmes. »

Alors que le secteur de l'éducation est le principal employeur des femmes et que ces dernières y sont présentes dans la pluralité de leurs appartenances politiques, les menaces qui ont pesé sur leur droit au travail les ont conduites à se mobiliser et à faire échec à leurs détracteurs. « Nous dénonçons avec vigueur les accusations mensongères et démagogiques portées au corps enseignant féminin. Les congés de maternité sont un droit universellement reconnu au même titre que le congé annuel ou de maladie pour tout travailleur. La pénalisation des femmes sur cette base outre son caractère intolérable remettrait en cause tous les acquis des travailleurs³⁰. » De très nombreuses assemblées générales se sont tenues où les femmes sont venues en force pour contester le projet, de même qu'elles firent échec aux divers mouvements de grève déclenchés pour appuyer ce dernier. Cette attaque contre l'emploi féminin le mieux accepté socialement ne laisse aucun doute sur la volonté des islamistes d'exclure les femmes du marché du travail mais la victoire des enseignantes montre bien que la société (y compris dans sa composante islamiste !) n'était pas disposée à se laisser intimider là où elle a pu réaliser ses propres synthèses.

« L'enseignante apparaît [...] comme un modèle de la femme travailleuse dans la mesure où

³⁰ *Abécédaire des luttes des femmes, op. cit.* [17].

il réalise la jonction entre les éléments de changements qui se sont opérés dans la société algérienne et les éléments de conservation de certaines normes sociales. De ce fait, l'enseignante se situe dans une position particulière au sein de la masse des travailleuses³¹. »

Par contraste les différentes moutures de l'actuel projet de réforme concocté et discuté au sein d'une commission d'experts désignés par le Président n'ont suscité qu'un intérêt très marginal limité à quelques articles de presse et n'ont donné lieu à aucune mobilisation des enseignants. En fait, l'action des différents protagonistes de la scène politique algérienne a souvent été moins déterminée par ce qu'ils disent que par les limites imposées sur le terrain à la fois par la complexité de ce dernier et par les ambiguïtés que les acteurs eux-mêmes entretiennent. Ces ambiguïtés, révélées au grand jour par les nécessités de l'action en contexte pluraliste, sont souvent porteuses de développements féconds.

Ainsi pour la période allant de 1989 à 1991, le Front islamique du salut (FIS) prit position contre les manifestations publiques de femmes avant d'en convoquer d'autres qui furent véritablement imposantes. Sa position fut la même pour le fait de permettre aux femmes de s'organiser en associations ou d'aller voter. A chaque défi lancé par les associations féministes, les islamistes répliquaient en démontrant leurs capacités nettement supérieures de mobilisation de rue. Ce faisant, ils ouvraient des possibilités proprement nouvelles pour la participation des femmes à la vie publique. Ni les nationalistes et encore moins les berbéristes et les modernistes ne réussirent à mobiliser les femmes comme le firent les islamistes. Cette situation, qui peut paraître paradoxale, tient certes pour une part au sens de la discipline des islamistes mais également au désenchantement des autres.

Il est vraiment désastreux pour de multiples raisons que cette dynamique du débat public contradictoire impliquant la population ait été stoppée avec l'arrêt des élections en 1992. C'est au moment où la logique pluraliste et l'occupation de l'espace public comme préalables à l'exercice effectif de la citoyenneté allaient permettre d'aborder concrètement la question du droit et de sortir de l'incantation idéologique – le rôle de la femme durant la guerre d'indépendance, l'islam qui a libéré la femme, la modernité libératrice, etc. – qu'il a été mis fin à la citoyenneté balbutiante et que la seule propagande idéologique a été laissé tourner à vide.

« Alors qu'en 1990-1991, le seuil critique à partir duquel les femmes et les hommes

³¹ Z. Guerroudj, « Vision dominante sur l'enseignante », *Présence de femmes*, novembre 1985.

acquièrent la possibilité d'avoir prise sur leur histoire et la capacité de penser leur praxis collective comme leur œuvre propre semblait être atteint, à partir de 1992 et plus encore dans les années qui ont suivi, la détérioration générale des conditions de vie et l'insécurité grandissante ont fait basculer toute cette force en devenir dans l'horreur abortive³². »

L'histoire politique enseigne depuis l'antiquité que seul un espace public sécurisé obéissant à des règles acceptées par tous – et ce fut indéniablement le cas de 1989 à 1991, malgré de violentes polémiques et quelques incidents fortement médiatisés à l'époque mais que l'expérience des dix dernières années permet de relativiser – peut laisser une vie politique se constituer et la démocratie avoir des chances de se construire. L'apparition massive et répétée des femmes dans l'espace public à l'appel de courants antagoniques fut la preuve que la société était capable de dépasser son archaïsme le plus puissant (la claustration des femmes) ouvrant des possibilités à une civilité inédite. Quand les femmes peuvent sortir (mêmes voilées mais en côtoyant d'autres qui ne le sont pas), c'est la peur qui recule. Quand la peur recule, ce sont les fondements mêmes des crispations de tous ordres qui sont attaqués, la société peut se déployer et déployer ses différences sans craindre l'apocalypse. « Si maintenant, de part et d'autre, on se tue, si chacun tue dans l'autre l'étranger en soi, ne faut-il pas y voir l'ultime conséquence de quelque fausse promesse³³ ? »

C'est à ce bouleversement sans précédent de la société algérienne qu'il sera mis fin en 1992. Certains y virent la plus monstrueuse des promesses non tenues. La force publique qui devait accompagner le changement et prévenir, dans le respect du droit, les dérapages inévitables mais réductibles fut mise au service du maintien de l'ancien régime, de ses leurre et de ses nécroses. La violence et la peur portées à leur paroxysme ont depuis fait disparaître la notion même d'espace public. La force publique entraînée sur les berges meurtrières de la guerre civile, la population renvoyée à des considérations de survie, brutalement réprimée et livrée à la terreur des divers groupes armés ne viendra plus impulser de dynamique à une scène politique vidée de toute substance. Quand les hommes ont peur, les femmes ont toutes les raisons du monde de désespérer. Dans un rapport rendu public en 2002 intitulé : *De l'Etat de non-droit à la barbarie*, la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme (LADDH) dresse un inventaire des violences qui, depuis dix ans, se sont multipliées et conclut : « Quand l'Etat n'assume plus ses missions de garant du droit et qu'il laisse se multiplier les violences et l'impunité, le sentiment d'injustice consécutif qui

³² D. Djerbal, « Civil ou militaire, la question du pouvoir dans le mouvement national en Algérie » cité dans *Naqd, Revue d'études et de critique sociale*, n° 10, 1996-1997.

³³ J. Naudin, *op. cit.* [28].

grandit dans la société alimente aussi bien le terrorisme que les conduites inciviques, la criminalité et les logiques de vendetta : en un mot la barbarie. »

La grande désertion de la population du jeu politique et citoyen, imposée au lendemain du coup d'Etat de janvier 1992 et accélérée puis révélée notamment à l'occasion des dernières élections législatives puis communales de 2002, est liée à cet obscurcissement du jeu des appareils et de l'élite dans lesquels elle ne se retrouve pas. Or plus la population se désintéresse du débat, plus ce dernier laissé à la seule logique du tête-à-tête entre appareils tourne à vide au bénéfice d'un statu quo paralysant. Aucune démocratie de façade ne peut remplacer la présence de la société qui seule peut ouvrir des perspectives. Quand le peuple est renvoyé à un quotidien sans relief et sur lequel il n'a aucune prise, le mensonge, l'opportunisme et la violence s'installent, la barbarie peut s'inviter et broyer hommes et femmes. Il n'est pas fortuit, du reste, que ce soit sur la question sociale et politique la plus liée dans les représentations collectives à la notion de morale que rejaillit la flagrante absence de morale dans l'action publique.

La formidable mobilisation des femmes après octobre 1988 restera pendant longtemps encore un moment magique durant lequel le cœur même du système dominant a bougé. Des dizaines de milliers de femmes dans la rue pour revendiquer leurs droits ! Voilà ce que l'activisme souterrain des années 1970 et 1980 ajouté à l'explosion des jeunes d'octobre 1988 avait réalisé. Les femmes sorties à l'appel des islamistes pour s'opposer aux femmes sorties pour protester contre leur condition si elles entrent en conflit avec ces dernières n'en sont pas moins traversées par des courants contradictoires dont la décantation aurait été salutaire pour les femmes et la démocratie.

La charge subversive d'un tel événement ne peut s'apprécier correctement que si on garde à l'esprit le véritable statut des femmes dans la société algérienne. Par-delà le code de la famille lui-même fondé sur la minorité à vie des femmes et leur soumission aux mâles de la famille, il y a le machisme violent qui englobe toutes les catégories sociales et toutes les obédiences idéologiques.

« Les Algériennes, celles qui sont instruites, qui travaillent, qui ne portent pas le voile et qui revendiquent leurs droits de sujet autonome, connaissent bien cette tentative honteuse de mortification humiliante, et pour tout dire la redoutent. Elle provoque en elles une angoisse refoulée ou avouée, c'est selon, qui perturbe leur existence quotidienne et les amène, parfois, à abandonner le combat légitime pour leurs droits. La responsabilité religieuse et patriotique dont on investit leur soumission et qui les encercle dangereusement, provoque en

elles un sentiment de culpabilité difficile à surmonter. D'autant que ces sermons cherchant à justifier de graves restrictions à leur existence n'est pas le fait, uniquement, des conservateurs, mais se retrouve souvent dans le discours implicite, c'est-à-dire non verbal, de certains hommes se déclarant à haute voix démocrates et en faveur de la revendication égalitaire des femmes. Ayant subi la même éducation que tous les Algériens, leur attitude est d'autant plus pernicieuse qu'ils refoulent puissamment leur misogynie. Celle-ci finit, toujours, par réapparaître dans les conflits les opposant à leurs compagnes. La violence est alors au rendez-vous³⁴. »

Ces dernières années la violence domestique, qui ne fait plus partie des sujets tabous, a donné lieu à plusieurs communications officielles. Un rapport portant sur les violences domestiques publié dans la presse en novembre 2002 fait état de 9 000 cas de femmes brutalisées recensées pour le seul centre hospitalo-universitaire Mustapha Bacha d'Alger pour l'année 2001 : 75 % de ces agressions ont eu lieu au domicile familial, 53 % des agresseurs sont des époux cadres moyens âgés entre 35 et 45 ans, 75 % d'entre eux n'ont jamais été inquiétés par la justice. Ces chiffres, qui ne reflètent qu'imparfaitement un sujet particulièrement dramatique, en disent néanmoins long sur un phénomène que la violence politique de ces dernières années (notamment en direction des femmes) avait largement occulté.

« J'écris parce que l'enfermement des femmes, dans sa nouvelle manière 1980 (ou 1990 ou 2000) est une mort lente, parce que l'isolement des femmes, analphabètes ou docteurs, est une mort lente [...]»³⁵. » Rares seront celles qui échapperont à cette condition. Et même là, pas un pas dans la rue sans que le regard, le geste ou la parole ne vienne sonner comme un rappel à l'ordre. Les contrôles policiers eux-mêmes, qui ont pour les hommes une signification politique, prennent pour les femmes l'allure d'un contrôle des mœurs. Les fameuses « campagnes d'assainissement » qui ciblaient méthodiquement les femmes et les couples durant les années 1970 et 1980 qui ont été « déléguées » aux islamistes entre 1989 et 1991 et qui sont revenues en force depuis 1999 n'ont jamais véritablement quitté l'espace public algérien. La prolifération dramatique de la prostitution en ces temps de paupérisation (selon le dernier rapport du Conseil national économique et social [CNES], les femmes font partie des catégories sociales les plus affectées par l'absence totale de revenus) peut rendre populaires ces opérations de police des mœurs. Mais, par-delà les vicissitudes de la conjoncture actuelle, l'exclusion des femmes de l'espace public est resté, sous une forme ou une autre, la norme.

³⁴ S. Khodja, *Nous les Algériennes, la grande solitude*, Alger, Casbah éditions, 2002.

³⁵ A. Djebbar, *Présence de femmes*, op. cit. [31].

« Les effets néfastes et malsains de ce harcèlement moral pousse les femmes, en apparence libérées, à se cloîtrer volontairement. Tout le monde connaît cette absence étonnante des femmes dans les lieux publics, y compris dans la capitale. Les Algériennes ne portant pas le hidjab demeurent, malgré tout, des femmes enfermées, comme dans la bonne tradition algérienne. Etudier ou travailler et fréquenter un milieu mixte ne signifie pas pour autant une présence réelle et complète des femmes dans l'espace public. Leur occupation apparente de celui-ci n'est qu'un leurre³⁶. »

Ministre, juge ou professeur en médecine, une femme est dans le regard du collègue, du jeune désœuvré, du passant ou du policier « moralement suspecte » du seul fait de se trouver en dehors de l'espace domestique. Cet état de fait qui reflète indéniablement l'état de l'opinion masculine est néanmoins constamment encouragé par l'ensemble de l'appareil idéologique de l'Etat : télévision, manuels scolaires, production culturelle, etc. Même les hommes se qualifiant de démocrates verseront leur obole à la suprématie des mâles et à l'exclusion des femmes. Quand bien même ils consacraient à la rhétorique féministe à la mode, non seulement ce discours est en contraste saisissant avec leurs pratiques, mais il suffit qu'il s'agisse des « femmes de l'autre » pour que resurgisse le fonds machiste refusant d'admettre l'existence respectable en soi de ces femmes.

Traitées en « femmes de l'ennemi », elles seront, dans tous les camps et de la part de tous, les victimes de multiples outrages. La presse algérienne détient son florilège de caricatures et de billets à caractère sexuel (et sexiste), d'obscénités, de campagnes de diffamation et de harcèlement moral à la tonalité violemment misogyne. L'actuelle ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, Khalida Messaoudi, autrefois coqueluche des quotidiens francophones, fut surnommée Khalida Lewinski et fit l'amère expérience de la vulgarité d'attaques franchissant allègrement les frontières qui séparent des journaux respectables de la presse à scandale après la rupture avec son parti. Elle fut loin d'être la seule dans son cas, mais la presse algérienne n'en hésite pas moins à se définir comme un bastion de la modernité et de la démocratie.

Cette misogynie violente prendra des formes proprement apocalyptiques pour de nombreuses femmes au statut socialement précaire. Ce fut l'horrible expérience qu'en firent des femmes de Hassi-Messaoud. Dans la nuit du 14 juillet 2001, près de 300 hommes âgés entre 12 et 35 ans encerclent un quartier misérable dans lequel vivent des femmes, pour la

³⁶ S. Khodja, *op. cit.* [34].

plupart seules, venues du nord du pays après avoir trouvé un emploi dans une des compagnies pétrolières. Toute la nuit, ces femmes seront soumises à de multiples sévices, lynchées, violées, certaines d'entre elles seront laissées pour mortes. Accusées de prostitution, ce dont elles se défendront avec véhémence, elles subiront ces violences dans l'indifférence de leur voisinage. Ce cas monstrueux fut amplement commenté dans la presse. Les expéditions punitives qui se sont dangereusement multipliées ces dernières années et prennent très souvent pour cible les femmes arrivent à peine à émouvoir une société algérienne saturée de violences.

Malgré les nombreux textes qui ont traité de cette situation intenable des femmes dans l'espace public, très rares seront ceux et celles qui en tiendront compte quand il s'agira d'analyser le succès foudroyant du hidjab auprès notamment des femmes travailleuses et des étudiantes. C'est pour la dénonciation de la torture et de la répression des jeunes manifestants d'octobre 1988 que les premières manifestations publiques de femmes se tiendront. Cette rencontre entre les violences subies par les jeunes et celles qui frappent les femmes aurait gagnée à être prospectée de manière fructueuse. Pour de multiples raisons, il n'en sera rien. Tout au contraire, les islamistes se chargeront de mobiliser les jeunes contre les femmes, et les militaires, ces dernières contre les jeunes islamistes.

Cette rencontre ratée de la jeunesse et des femmes pèsera lourdement sur les possibilités de remise en cause du régime autoritaire, dont la violence sous toutes ses formes est une composante intrinsèque, dans une perspective d'ouverture véritablement démocratique. Depuis l'arrêt des élections de 1992, le pouvoir, s'il a permis une inflation de proclamations de foi en faveur de l'émancipation des femmes dans une tactique évidente de séduction de ses partenaires occidentaux (vieille recette datant de la lutte pour la libération nationale), n'entendait pour autant pas se laisser doubler sur le terrain de l'« authenticité » qui, d'une manière qu'il serait utile d'interroger en profondeur, semble faire couple avec une certaine dose de violence. Malgré la nomination de femmes à des postes de ministre, de porte-parole du gouvernement ou à des postes importants dans l'administration, malgré la tenue de nombreux colloques sur les femmes et la violence, cette dernière sous sa forme sociale, publique ou domestique ne cessera de s'amplifier.

Les multiples promesses de révision du code de la famille ont toujours butté sur les jeux d'équilibre du pouvoir. Quarante ans après l'indépendance, il s'avère impossible de tenir un véritable débat de société. La recherche d'un équilibre interne, entre tenants de l'archaïsme ancré dans la population et surfant sur l'épouvantable régression de la décennie écoulée et secteurs modernistes en divorce idéologique et politique avec la majorité de la population, demeure le point central de la politique du pouvoir.